

Les Halles :

Une pyramide de chiffres qui s'envolent !

« Les halles sont un désert ! Allez voir ce qu'en pensent les commerçants »

Lorsque je me suis exprimé ainsi au conseil municipal du 26 février 2013, mon propos n'était pas de critiquer notre commune, comme aurait voulu le faire croire notre premier édile, mais de sensibiliser l'équipe municipale à une réalité. L'argument du maire "Vous critiquez mon livre donc vous critiquez la commune" n'était pas admissible et visait à couper court à toute discussion.

Tout au contraire, discutons-en. Il n'y a pas de sujet tabou. Débattre, réfléchir ou établir un bilan, c'est se remettre en question pour progresser dans l'intérêt de notre commune.

Conseil Municipal du 18 juin 2010 : Les Halles à 523 000€

Nous avons posé de nombreuses questions, restées sans réponse, tant sur le plan technique que budgétaire. Faute de réponses, nous avons réitéré nos questions et remarques dans un courrier du 6 juillet 2010 auquel le maire n'a jamais répondu. Evitant soigneusement tout débat ou réflexion autour de ce dossier, le Maire rassurait : " Ce projet est globalement chiffré à 523 000€...Le budget reste à peu près raisonnable pour un projet ambitieux pour Le Pouliguen qui distinguera la ville...M. Debatisse pourra vous rassurer sur nos finances et cela n'amputera pas sur d'autres projets...mais je vous rassure, en ce qui concerne l'équilibre budgétaire et les autres projets, ils sont en cours et vont avancer."

Y a-t-il un pilote dans la Pyramide ?

Extrait du Conseil Municipal du 28 juin 2011 : Les Halles à 851 000€ HT selon le maire. Un projet à 1 500 000 € selon nous.

Devant le dérapage du projet, il fallait que nous sollicitions l'avis des Pouliguennais avant de poursuivre. Notre intervention : "Nous avons découvert en mai dernier le surcoût lié à la toiture en verre de 260 000€ HT, les seuls travaux des halles revenant désormais à 851 000€ HT [selon vous]. Nous vous avons précisé que nous étions mis devant le fait accompli, pour un projet au

prix prévisionnel total d'environ 1,5 million d'euros TTC [prix prévisionnel plus proche de la réalité selon nous]. Au mieux, nous pouvions espérer 468 000€ de subventions. Ceci revenait à autofinancer le projet à plus d'un million d'euros par la commune...

Nous vous demandons d'organiser une consultation des Pouliguennais pour recueillir leur approbation sur ce projet après l'ouverture d'un débat public et de débattre en conseil, sans polémique, pour évaluer l'intérêt réel de celui-ci pour notre commune.»



Extrait du Conseil Municipal du 26 juillet 2011 : Les Halles à 959 000€ selon le maire. Un projet à 1 880 000 € selon nous.

Notre intervention : «Parlons du coût global du projet de rénovation des halles. En reprenant le coût des travaux de 959 000 € HT, le coût global du projet peut être évalué à 1 613 000 € HT soit 1 880 000 € TTC. Nous mettons tous nos éléments à disposition du public et de la presse ainsi que les documents qui émanent de la maîtrise d'œuvre. Annoncer 896 000 € de dépenses prévisionnelles est en contradiction complète avec la réalité du coût du projet...

Notre proposition réitérée est de vous demander de procéder à l'organisation d'un référendum local décisionnel. Cela présentera un triple avantage pour vous :

«permettre à tous les concitoyens de se prononcer sur l'avenir de leur ville et ne pas leur confisquer la possibilité de participer à la vie publique,

«en cas de refus des Pouliguennais : ne pas vous engager dans un projet qui n'aurait pas l'assentiment de la majorité des Pouliguennais,

«en cas d'adhésion des Pouliguennais, avoir l'assurance que les coûts et les

risques techniques sont acceptés par tous.

En tant qu'élus nous sommes responsables de nos votes face aux Pouliguennais qui, aujourd'hui, s'interrogent sur le bien fondé du projet lui-même et encore plus sur ses coûts. S'appuyer sur la décision des Pouliguennais à travers un référendum local décisionnel serait une sage décision. Nous nous engageons à vous soutenir dans une telle démarche. »

Aucun soutien de l'opposition pour la mise en œuvre d'un référendum local. Des cris, du bruit mais pas pour les Pouliguennais.

Le maire a refusé, de juin 2010 à avril 2013, de transmettre un coût global du projet. Dès le début, nous avons annoncé notre propre estimation : elle est aujourd'hui confirmée.

Avril 2013 : un projet à 1 853 721 € de dépenses pour une seule subvention de 218 000€

En avril 2013, le maire communique un chiffrage "officiel" de 1 853 721 TTC - dont 43 617 TTC de communication, 61 213 TTC de surveillance de la salle Baudry, etc...

Retirons à ce coût de 1 853 721 , la seule subvention perçue de 218 000 et la compensation de TVA d'environ 223 548 . La subvention FISAC de 270 000 , annoncée par le maire dans le bulletin municipal, s'est évaporée.

Résultat : un coût restant à la charge de la commune d'environ 1 412 173 € TTC. Sortez vos portefeuilles, cela fait 535 € en moyenne à la charge de chaque ménage fiscal Pouliguennais (2640 selon données INSEE octobre 2012).

Tous les efforts de communication (concours photos, cartes postales...) ne changeront pas cette réalité.

Sur le plan technique, l'esthétique étant laissée à l'appréciation de chacun, cet ouvrage s'avère, en partie, inadapté. Des draps intérieurs ont été ajoutés pour compenser ensoleillement et chaleur. Depuis, l'ensemble des luminaires est allumé par manque de lumière. Les grilles, par leurs dysfonctionnements permanents, ne permettent pas une fermeture effective du marché. La verrière, difficile

d'entretien, est sale. La toiture, en raison d'une étanchéité défectueuse, laisse filtrer l'eau de pluie qui dégrade les équipements électriques et rouille les autres. Le pavage du pourtour des halles est très souillé.

Parlons de la dynamisation économique du commerce et de l'accroissement de la fréquentation. A l'origine, le maire avait annoncé son objectif : un accroissement de la fréquentation et de la consommation pour les commerces, la dynamisation du centre-ville.

Cette dépense pharaonique n'a pas eu l'effet escompté : malgré l'apport dû à la fermeture des halles de La Baule, les départs et les fermetures de commerces

n'ont cessé de se succéder. Le contexte de crise n'est pas un motif suffisant pour expliquer le manque de dynamisme économique de notre commune par rapport aux communes voisines.

Au delà des conséquences pour notre commune et les contribuables, au delà des regrets de ne pas avoir été écoutés et de n'avoir pu débattre, il nous faut en tirer des conclusions.

Dans l'obligation de conserver l'ouvrage, il est nécessaire d'engager toute assurance ou responsabilité pour éviter aux contribuables de payer erreurs de conception et malfaçons.

Du maire aux adjoints, une équipe municipale doit réunir compétences, travail et rigueur. La capacité de maîtriser et de

contrôler un projet est fondamentale.

C'est le quatrième axe de notre projet futur pour un Pouliguen Autrement : adopter une gestion professionnelle, dans un esprit d'entreprise, par l'intégration dans l'équipe municipale de citoyens compétents en capacité de maîtriser les marchés publics, la direction de projets, la direction des équipes, les financements, la gestion.

*Isabelle Penot-Leroi
et Jean-Loup Chatelier*

Transparence (sur www.lepouliguenautrement.com) : extraits des comptes-rendus des conseils municipaux cités ; courrier du 6 juillet 2010 resté sans réponse du maire.

Et la lumière fut ! Vive les élections !

Il eût été dommage de ne pas évoquer deux sujets brûlants de notre actualité communale : le boudodrome et le projet d'hôtel lowcost Bed&Breafast.

Le projet d'Espace culturel et sportif dit « **Le Boudodrome** » a été abandonné après quatre ans, de subventions mobilisées au détriment d'autres projets, de réunions et de dépenses multiples. Le coût, à l'instar des halles, était pharaonique, l'équipe municipale montrant son incapacité à maîtriser un projet. Il était de 1 342 000 HT auquel il fallait ajouter le coût du terrain communal destiné à l'accueillir, 750 000. Cela représentait 2 092 000 HT pour 146 licenciés comprenant Pouliguenais et non Pouliguenais. Il ne faut pas faire porter la responsabilité de ce projet aux associations de pétanque et de boulistes dont les demandes étaient beaucoup plus modestes.

Pour défendre la commune et l'intérêt général, nous avons demandé l'annulation de la délibération du projet devant le

Tribunal Administratif (nota : 2 contentieux en tout et pour tout en 5 ans). Nous avons réclamé 0 à la commune ; le maire, 3000 contre notre groupe.

Puis, le maire a pris conscience, la veille des élections, de trois écueils dangereux : **la dérive des coûts, le contentieux en cours, l'impopularité du projet.**

Il lui fallait un prétexte pour faire avaler la pilule aux associations et se retirer honorablement. Ce fût le coût des fondations et du chauffage : 300 000 HT de plus. Trop cher ! L'équipe municipale ignore que quasiment tous les sols du Pouliguen nécessitent des fondations spéciales ou qu'un bâtiment doit être chauffé ! Le maire a su emballer cet abandon en invoquant son « sens de la gestion », et le tour était joué.

Autre sujet qui fâche : le 15 mai 2013, en commission d'urbanisme, découverte du projet d'hôtel low-cost Bed&Breakfast de 80 chambres. La délibération était prête et prévue pour un pas-

sage fin mai en conseil. Elle était accompagnée d'un projet d'acte notarié, avec mention d'un prix de vente de terrains communaux (4189m² à 58 par m²) et de plans de dossier de permis de construire. Le maire et l'adjoint à l'urbanisme négociaient depuis un an, dans le plus grand secret, soit depuis mai 2012. Nous avons lutté de pied ferme, avec des hôteliers, contre ce projet qui allait dénaturer notre entrée de ville, abaisser l'image de notre commune et avoir un impact négatif sur l'activité économique de centre-ville, tout en bradant les terrains communaux. La perspective des prochaines élections pesé, l'équipe municipale ayant abandonné en l'espace d'un mois, deux projets impopulaires.

Impopularité et élections ne font pas bon ménage. C'est un peu comme boire ou conduire, il faut choisir !

Jean-Pierre Macias

Consultation « Ma Ville Autrement ? » par l'Association Le Pouliguen Autrement

Vous trouverez, sous peu, un questionnaire dans vos boîtes aux lettres dont l'objet est de vous faire participer à l'avenir du Pouliguen, en recueillant vos attentes et vos préoccupations, en vous interrogeant de manière ouverte et respectueuse. Nous vous invitons à nous remettre ce questionnaire selon les modalités mentionnées sur celui-ci. Nous restons à votre disposition pour toute question. Nous ne manquerons de vous rendre compte des résultats de cette consultation.

Vous souhaitez recevoir la Vigie Pouliguenaise, vous souhaitez être informé de nos prochaines réunions, vous souhaitez recevoir notre consultation, faites le nous savoir en nous contactant.

Site internet : www.lepouliguenautrement.fr / Tél. : 06 95 21 06 87/ Courriel : lepouliguenautrement@gmail.com



**Bonnes Vacances à toutes et à tous !
Sous un beau soleil et un peu de chaleur !
De la part de tous les membres de l'Association Le Pouliguen Autrement.**

